

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 24 juillet 2020	N° 2020-153

Convocation du 17 juillet 2020

Aujourd'hui vendredi 24 juillet 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS
M. Guillaume MARI à M. Maxime GHESQUIERE
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stephanie ANFRAY

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Agnès VERSEPUY à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 12h30
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN à partir de 12h30
Mme Christine BONNEFOY à Mme Simone BONORON à partir de 12h30
M. Michel POIGNONEC à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h30
M. Alain CAZABONNE à M. Kevin SUBRENAT à partir de 12h30
M. Fabien ROBERT à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM
Mme Harmonie LECERF à Mme Marie-Claude NOEL à partir de 12h30
M Radouane-Cyrille JABER à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 12h30
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 13h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

ABSENT(S) :

M. Philippe POUTOU.

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 24 juillet 2020	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2020-153

Manifestation UAV DAY - Le 16 septembre 2020 au CESA DRONES - Subvention de Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Technowest est une association loi 1901 qui a été créée en 1989 sur le territoire des huit communes de Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Martignas-sur-Jalle, Saint-Jean-d'Illac, Saint-Aubin de Médoc, le Taillan Médoc et Blanquefort.

Bordeaux Technowest est labélisée CEEI (Centre européen d'entreprise et d'innovation) et intervient en soutien aux filières aéronautique-spatial-défense et croissance verte.

Afin de remplir sa mission de création d'emplois à haute valeur ajoutée, l'association a pour particularité de développer et d'assurer la gestion d'un panel complet d'outils (bourse incubation, fonds d'amorçage, plateformes de tests, transfert technologique). Celui-ci lui permet de susciter la création et le développement d'entreprises innovantes en les accompagnant à toutes les étapes de leur développement et ce, conformément à la Feuille de route pour l'action économique adoptée par le Conseil métropolitain du 16 décembre 2016 : axe 1 – s'engager pour la croissance auprès des entreprises ; axe 2 – valoriser nos atouts, attirer et augmenter la création de valeur et axe 3 – animer le partenariat aux différentes échelles de territoire.

Bordeaux Technowest gère et anime :

- trois centres de services thématiques et organisés autour d'un incubateur, d'une pépinière d'entreprises, et d'un centre d'affaires : 3 300 m² dédiés à l'aéronautique-spatial-défense à Mérignac, 1 100 m² dédiés à l'écologie industrielle à Blanquefort, et 600 m² dédiés à l'intelligence environnementale à Bègles ;
- Deux sites ouverts depuis 2018 : « Copernic » à Saint-Médard-en-Jalles dédié au bâtiment intelligent et « La Source » situé en centre-ville de Bordeaux et développé en partenariat avec Suez. Son objectif est de faciliter le « sourcing » (détection) de projets, de qualifier à la fois le potentiel du projet et de l'équipe pendant une première phase d'incubation, en vue de les transférer ensuite sur les sites historiques.
- Deux sites ouverts en 2019 : Le Patio au Bouscat (dédié au Commerce connecté & retail (vente au public)) et BME (Bordeaux Métropole énergies) sur la thématique énergie qui ont pour objectif de mailler le territoire et les thématiques et secteurs en demande d'innovation.

✓ **UAV Day**

Tous les deux ans, au mois de septembre, Bordeaux Technowest mandatait une entreprise d'évènementiel (Congrès Exposition de Bordeaux sur les 2 derniers évènements) pour organiser l'UAV Show, un évènement qui réunit l'écosystème des drones français et internationaux à Bordeaux.

En raison de la pandémie du Covid-19, l'évènement prévu initialement les 15,16 et 17 septembre 2020 à Bordeaux a été reporté au 19, 20 et 21 octobre 2021. Cependant, afin de maintenir le lien entre les acteurs du secteur des drones, Bordeaux Technowest a décidé de décliner l'UAV Show en un temps fort sur une journée dénommée « UAV Day » le 16 septembre 2020.

L'UAV Day sera un évènement qui regroupera sur une journée expositions statiques, démonstrations en conditions réelles sur des applications métiers et tables rondes, accessibles en ligne.

La matinée sera consacrée aux tables rondes sur les thématiques suivantes :

- Drones et innovation, les verrous technologiques à lever pour partager l'espace aérien ;
- Drone et gestion de crise, plus-value et limites.

Tout au long de la journée, des démonstrations en vol auront lieu en direct au centre d'essais Cesa Drones à Sainte-Hélène. Elles seront une véritable opportunité pour les entreprises de pouvoir montrer leurs dernières innovations et prouesses technologiques tout en respectant les restrictions liées au Covid-19.

Cette journée sera également l'occasion d'échanger entre professionnels au travers de rendez-vous qualifiés, une belle opportunité pour concourir à la relance économique.

Cet évènement sera porteur et contribue à la continuité de l'accompagnement de Bordeaux Métropole sur la filière drones.

✓ **Soutien de Bordeaux Métropole**

Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 9 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 48 900 € TTC (soit 18.40 %).

Les principaux indicateurs financiers de l'organisme sont les suivants :

	Budget 2020	Budget 2019
% Charges de personnel / budget global	10,22%	Non applicable car il s'agit de la 1 ^{ère} année d'UAV Day
% de participation de BM / Budget global	18,40%	
% de participation des autres financeurs / Budget global	20,44%	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 4 juin 2020,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la demande d'aide présentée par l'association Bordeaux Technowest est recevable dans la mesure où elle participe au développement économique de la métropole tout en répondant aux attentes des trois axes de la feuille de route économique adoptée le 16 décembre 2016 : axe 1 – s'engager

pour la croissance auprès des entreprises ; axe 2 – valoriser nos atouts, attirer et augmenter la création de valeur et axe 3 – animer le partenariat aux différentes échelles de territoire.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 9 000 € en faveur de l'association Bordeaux Technowest pour la réalisation de la manifestation UAV Day qui se tiendra le 16 septembre 2020

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée ;

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, Article 65748, fonction 632.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur HURMIC, Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Monsieur LABESSE, Monsieur GARNIER, Monsieur BLANC, Madame CASSOU-SCHOTTE, Madame BICHET, Madame BLOCH, Madame PAPIN, Monsieur PAPADATO, Madame JAMET, Monsieur GHESQUIERE, Madame NOEL, Madame RAMI, Monsieur CAZAUX, Madame CHOPLIN, Monsieur CUGY, Madame CURVALE, Madame DEMANGE, Monsieur GUILLEMIN, Monsieur JABER, Madame JUQUIN, Madame JUSTOME, Madame LE BOULANGER, Madame LECERF, Madame LEPINE, Monsieur MORISSET, Monsieur RIVIERES, Madame SAADI;

Contre : Madame MELLIER, Monsieur ESCOTS, Monsieur FEUGAS

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 juillet 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 28 JUILLET 2020	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 28 JUILLET 2020	le Vice-président,
	Monsieur Stéphane DELPEYRAT